Nº 6516^A

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

PROJET DE LOI

relatif à la construction d'une nouvelle Bibliothèque nationale à Luxembourg-Kirchberg

CORRIGENDUM

(6.3.2013)

A la page 46 du document parlementaire n° 6516 dans la rubrique "Frais de consommation" il y a lieu d'inverser les termes Energie thermique et Energie électrique.

La fiche récapitulative relative aux coûts de consommation et d'entretiens annuels aura la teneur suivante:

*

FICHE RECAPITULATIVE RELATIVE AUX COUTS DE CONSOMMATION ET D'ENTRETIENS ANNUELS

(Selon l'art. 79 du chapitre 17 de la loi du 8 juin 1999 portant A) sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat)

Frais de consommation		473.000
Energie électrique	395.000	
Energie thermique	68.000	
Eau/Canalisations	10.000	
Frais d'entretien courant et de maintenance		950.000
Bâtiment (~1% du coût de construction hors techniques)	420.000	
Installations techniques (~2,5% du coût des techniques)	500.000	
Alentours	30.000	
Provisions d'entretien préventif		1.840.000
Bâtiment (~2% du coût de construction hors techniques)	840.000	
Installations techniques (~4% du coût des techniques)	800.000	
Equipments informatiques (~15%)	200.000	
Frais de fonctionnement		4.030.000
Frais d'exploitation	3.400.000	
Frais de surveillance	400.000	
Frais de nettoyage	200.000	
Frais réseau informatiques	30.000	
Total frais TTC (EUR)		7.293.000

A noter que le transfert de la Bibliothèque nationale à Luxembourg de ses bâtiments actuels vers le nouveau siège implique à partir de 2018 un besoin en personnel supplémentaire qui est évalué à 21,75 équivalent plein temps (EPT), toutes catégories confondues.

Coût annuel supplémentaire

1.060.000.-